



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 1/2012

Concerne : Collège de la Croix-Blanche – agrandissement du préau et aménagements extérieurs complémentaires – Demande d'un crédit de construction

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de construction de CHF 183'000.- (cent huitante-trois mille francs), relatif à l'agrandissement du préau et à des travaux d'aménagement extérieurs sur l'ensemble de la parcelle, hors du périmètre « garderie ».

2. Introduction

Dans sa séance du 22 février 2011, le Conseil communal adoptait le préavis n° 1/2011 relatif à la construction d'un centre de vie enfantine et à l'extension du collège de la Croix-Blanche.

Dans le cadre de l'examen du préavis, la Commission du Conseil et le Conseil d'établissement, avaient relevé que l'extension du bâtiment permettait certes d'accueillir un plus grand nombre d'élèves mais, paradoxalement, elle diminuait la surface de préau. La Municipalité avait pris acte de cette remarque.

Les "directives et recommandations en matière de construction scolaire" établies par la DGEO prévoient une norme de 5m² par élève pour le calcul de la surface totale du préau, espaces verts et préau couvert inclus. La norme pour les préaux couverts est fixée à 0.5 m² par élève. Par conséquent, pour un collège dont le potentiel de capacité est d'environ 150 élèves, la surface totale des espaces extérieurs doit s'élever à 750 m². Or, l'existence du parc des jars limite la surface du préau à 383 m², ce qui est totalement insuffisant. Le préau couvert actuel d'une surface de 112 m² répond quant à lui à la norme en vigueur.

La surface occupée par le parc des jars est de 508 m². Dès lors, la surface totale des espaces extérieurs potentiellement utilisables s'élève à 891 m². Au vu de cet état de fait, la Municipalité a décidé de déplacer les jars et rendre l'entier de cet espace aux élèves. Un préau plus grand augmente les possibilités de jeu, limite l'agressivité et les bagarres. Il permet aussi aux enfants de mieux se défouler aux récréations, ce qui ne peut être que profitable pour l'enseignement. Enfin, il permet de mieux répartir les activités à la pause de midi.

Par ailleurs, la Municipalité souhaite également réaliser quelques travaux complémentaires relatifs aux aménagements extérieurs de la parcelle dite "du pavillon des scouts".

3. Descriptif du projet

Préau de la Croix-Blanche

Il s'agit d'agrandir le préau ouvert existant, en aménageant une nouvelle surface de préau à la place du parc aux oies, de créer une zone arborisée (talus), des escaliers d'accès entre les deux espaces, des bancs, une haie vive le long de la limite de propriété côté « Raiffeisen » et de remplacer la balustrade côté Route de la Croix-Blanche, non conforme aux normes en vigueur (selon plan ci-joint).

Parcelle dite du "pavillon des scouts"

Il s'agit de clôturer le périmètre le long des limites de propriété de la parcelle (chemin Marcel-Regamey et chemin de Mon-Repos), du chemin à l'intérieur de la parcelle entre le collège et le centre de vie enfantine, de créer des portails d'accès aux différents bâtiments et de procéder à de nouvelles plantations le long du chemin Marcel-Regamey et pour l'allée d'accès au centre de vie enfantine côté chemin de Mon-Repos.

4. Descriptif des travaux

Collège de la Croix-Blanche

- Travaux préparatoires comprenant la dépose du bassin des oies, le démontage de la clôture existante avec portails, le cabanon des jars et la démolition du radier du cabanon. *Ces travaux ont été effectués dans le courant du mois de novembre 2011, car il fallait profiter de la présence de la grue (encore sur le site).*
- Agrandissement du préau existant avec pavés récupérés en béton gris;
- Nouvelle surface de préau en pavés filtrants en ciment gris;
- Protection des arbres par des éléments d'entourage au sol;
- Escaliers avec marches préfabriquées en béton gris;
- Bancs en béton gris lisse;
- Clôtures type treillis simple torsion vert avec portail;
- Plantation d'arbres d'alignement, érable champêtre ou tilleul;
- Arbustes pour haie vive, feuillage persistant;
- Végétation arbustive pour talus, feuillage persistant;
- Balustrade en caillebotis acier zinguée au feu côté route de la Croix-Blanche.

Parcelle dite "du pavillon des scouts"

- Travaux préparatoires comprenant la suppression d'arbustes côté chemin Marcel-Regamey, abattage de quelques arbustes côté cabane des scouts, démontage de la clôture existante avec portail sur la parcelle côté cabane des scouts et sur le chemin de Mon-Repos, démontage et récupération de la clôture côté chemin Marcel-Regamey;
- Clôtures type treillis simple torsion vert avec portails;
- Plantation d'arbres d'alignement, érable champêtre ou tilleul pour allée d'accès au centre de vie enfantine côté chemin de Mon-Repos;
- Arbustes à fleurs côté chemin Marcel-Regamey.

5. Coûts des travaux

Le coût a été déterminé sur la base de retour d'offres comprenant les travaux et les honoraires d'architectes et se décompose comme suit :

CFC	Libellé	Montant TTC Collège CHF	Montant TTC Pavillon CHF
4	Aménagements extérieurs		
	Travaux	120'500.00	46'000.00
411	Maçonnerie et béton armé		
	Dépose bassin oies, démontage du pavillon, suppression de la dalle et mise à niveau terrain	18'000.00	
	Travaux préparatoires :		
	installation chantier, dépose portails, clôtures	4'000.00	
	dépose portails, clôtures, suppression végétaux, Tailles arbres		6'500.00
	Terrassements :		
	dégrappage terre végétale, fouilles, remblayages, évacuation terres	11'000.00	
415	Serrurerie		
	Remplacement barrière existante route de la Croix-Blanche	10'000.00	
421	Jardinage		
	Terre végétale, plantations, protection	19'500.00	16'500.00
424	Places de jeux et de sports		
	Agrandissement préau et extension :		
	pavés béton, escaliers, bancs, Protection arbres	51'500.00	
	Clôtures et surfaces minérales côté Est, Ouest, portail		21'500.00
	Chemin en "Y"		
	Table de ping-pong	4'000.00	
489	Divers et imprévus		
	3 % du CFC 4	2'500.00	1'500.00
	Honoraires	13'000.00	3'500.00
491	Architecte		
	Aménagements extérieurs	13'000.00	3'500.00
	Total coût des travaux	133'500.00	49'500.00
	Total général		183'000.00

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 1/2012 du 9 janvier 2012,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'adopter le projet d'agrandissement du préau et des aménagements extérieurs complémentaires du collège de la Croix-Blanche, tel que présenté dans le présent préavis ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 183'000.- (cent huitante-trois mille francs) pour la réalisation de ce projet ;
3. d'autoriser la Municipalité à contracter un ou plusieurs emprunts, voire à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes, à concurrence de CHF 183'000.- (cent huitante-trois mille francs), en lui laissant le choix du moment ainsi que la détermination des modalités du ou des emprunts, et ce dans le cadre du plafond d'endettement;
4. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant dans le délai fixé par la loi.

Epalinges, le 9 janvier 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Annexes : - Plan de situation n° 773/500/01

Représentant municipal délégué : M. Pierre Jolliet